



DECLARATION RELATIVE AUX DERNIERES VOLONTES EN MATIERE DE MODE DE SEPULTURE, DE RITE ET DE CONTRAT D'OBSEQUES

Je soussigné(e),

Nom

Prénoms

Adresse

Commune

ayant pour représentant légal ¹ :(nom -prénoms, numéro national)

déclare à L'Officier de l'Etat Civil de la Ville de Nivelles :

A. faire le choix du mode de sépulture : ²

- l'Inhumation des restes mortels (code 1)

- la Crémation suivie de l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière (code 3)

cimetière traditionnel ou cinéraire

- la Crémation suivie de la dispersion des cendres sur la parcelle du cimetière réservée à cet effet (code 5)

cimetière traditionnel ou cinéraire

- la Crémation suivie du placement des cendres dans le columbarium du cimetière (code 4)

cimetière traditionnel ou cinéraire

- la Crémation suivie de la dispersion des cendres en mer territoriale belge (code 6)

- la Crémation suivie de la dispersion des cendres à un endroit autre que le cimetière ou la mer territoriale belge (code 7)

Lieu de dispersion :

Propriétaire : (nom, prénom).

- la Crémation suivie de l'inhumation dans un endroit autre que le cimetière (code 8)

Lieu d'inhumation :

Propriétaire : (nom, prénom).

- la Crémation suivie de la conservation des cendres à un endroit autre que le cimetière (code 9)

Personne désignée : (nom, prénom).

B. faire le choix d'une cérémonie funéraire selon le culte/ la conviction/le rite : ³

Catholique (code 1) Protestant (code 2) Anglican (code 3) Orthodoxe (code 4)

Juif (code 5) Islamique (code 6) Laïque (code 7) philosophique neutre (code 8)

C. la présence d'un contrat d'obsèques souscrit le/...../..... (code 1 si un contrat existe, code 0 sinon)

Référence de contrat : ⁴

N° de Banque Carrefour des Entreprises (BCE) de l'émetteur du contrat :

Le contenu de la présente déclaration, faite de mon plein gré, constitue mes dernières volontés quant au mode de sépulture, de rite et de contrat d'obsèques.

Fait à Nivelles le

Signature du déclarant

Signature du représentant (1)

- cimetière traditionnel: lieu géré par un gestionnaire public dans le but d'accueillir tous les modes de sépulture.

- cimetière cinéraire: lieu géré par un gestionnaire public et réservé à la dispersion des cendres et à l'inhumation des urnes.

¹ Cette mention s'applique au déclarant de moins de 16 ans ou placé sous statut de minorité prolongée ou interdit.

² cocher la case correspondant au mode de sépulture choisi

³ Cocher la case correspondante au rite choisi

⁴ 30 positions alphanumériques. Peuvent apparaître les chiffres de 0 à 9, les lettres (Aà Z et a à z) et les caractères suivants / -